

# Commentaire sur les audits financiers

de 2024-2025



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

La publication est également diffusée sur notre site Web à l'adresse [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca).

*This publication is also available in English.*

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vérificatrice générale du Canada, 2025

N° de catalogue FA1-32F-PDF

ISSN 2561-3456

Photo de la page couverture : Design Pics/Gettyimages.ca

# En quoi consiste le présent rapport

En tant qu'auditeur législatif, notre bureau effectue des audits financiers et des audits de performance du gouvernement fédéral et d'autres entités ainsi que des examens spéciaux des sociétés d'État. Nous assurons également le suivi de certaines recommandations formulées dans nos audits afin de mesurer les progrès et d'en faire état.



Le Bureau du vérificateur général du Canada effectue des audits des **états financiers** du gouvernement du Canada et de **70 autres organisations fédérales**.



Le présent rapport fournit un **commentaire** sur ces audits des états financiers fédéraux pour les exercices se terminant entre le 1<sup>er</sup> mai 2024 et le 30 avril 2025. Nous désignons ces audits sous le terme d'« audits financiers 2024-2025 », et cette période sous le terme de « cette année ».



Ce commentaire comprend des renseignements qui aideront les lectrices et lecteurs à mieux comprendre les résultats de nos audits fédéraux et **la manière dont le gouvernement fédéral gère ses finances**.

## Notre commentaire comprend ce qui suit :



Nos **opinions d'audit** sur les états financiers consolidés de 2024-2025 du gouvernement du Canada et des 70 autres organisations fédérales faisant l'objet de nos audits



Notre commentaire sur **ce qui s'est passé cette année**, sur **ce qui s'est amélioré** et sur **ce qui a soulevé des préoccupations**



Les **observations de la vérificatrice générale** sur les constatations importantes faites dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés du gouvernement du Canada

Des **observations supplémentaires** sur d'autres aspects de nos audits financiers, notamment la présentation de l'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance par les organisations fédérales et les changements à venir dans les normes comptables

# Pourquoi nos audits financiers sont importants

Nos audits financiers renforcent les éléments suivants :



l'**obligation de rendre compte** au Parlement qui incombe aux organisations gouvernementales, lesquelles dépensent des fonds publics pour offrir des programmes et des services;



la **surveillance par le Parlement** du gouvernement, aux fins de transparence et de saine gestion financière.

# Nos opinions d'audit pour l'exercice

Nos travaux d'audit des états financiers donnent lieu à des opinions d'audit. Une **opinion d'audit non modifiée** signifie que nous avons conclu que les états financiers :



étaient **crédibles**, c'est-à-dire qu'ils représentaient fidèlement les résultats financiers et se conformaient aux normes applicables en matière d'information financière;



donnaient une **image fidèle** des opérations et événements sous-jacents;



avaient été présentés **en temps opportun**, c'est-à-dire dans les délais prescrits par la loi.

Nous avons formulé une opinion d'audit non modifiée sur les états financiers consolidés de 2024-2025 du gouvernement, qui sont inclus dans les Comptes publics du Canada. Nous avons également formulé une opinion d'audit non modifiée pour 68 des 70 autres organisations fédérales que nous avons auditées.



## Nous avons formulé une opinion modifiée pour deux organisations fédérales

### Office national du film

Nous avons formulé une opinion d'audit non modifiée sur les états financiers de l'Office national du film. Nous avons cependant exprimé une opinion modifiée sur la conformité de l'Office à un article de la Loi sur le cinéma. L'Office national du film est un organisme culturel qui produit des films et promeut la production et la distribution de films dans l'intérêt national. La Loi exige que l'Office obtienne la recommandation de sa ou son ministre et l'approbation du Conseil du Trésor avant de conclure un contrat entraînant des dépenses supérieures au plafond fixé par le Conseil du Trésor. Or, l'Office n'avait pas obtenu l'approbation requise avant de conclure un contrat non concurrentiel dépassant de plus de trois fois les limites contractuelles.

#### Pourquoi est-ce important?

Il est important de respecter les règles de passation des contrats pour assurer la transparence et favoriser la responsabilisation dans l'utilisation des fonds publics. Assurer la conformité législative contribue à une surveillance efficace et au maintien de la confiance du public.

### Banque de l'infrastructure du Canada

Nous avons formulé une opinion d'audit, conjointement avec un autre auditeur indépendant, sur les états financiers de la Banque de l'infrastructure du Canada, une société d'État qui finance des projets d'infrastructure. L'opinion que nous avons formulée sur ces états financiers était non modifiée.

Toutefois, nous avons formulé une opinion modifiée sur la conformité de la Banque à certaines dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques et de la Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada.

La raison de cette opinion modifiée est que la Banque n'avait pas respecté les exigences de ces deux lois concernant la soumission de son **plan d'entreprise** à son ministre. Un plan d'entreprise décrit les activités prévues, les objectifs et les stratégies d'une société d'État ainsi que ses mesures opérationnelles, ses indicateurs de rendement, ses cibles et ses risques pour les cinq années à venir. Conformément à la réglementation, les sociétés d'État doivent soumettre leur plan d'entreprise huit semaines avant le début de chaque exercice. Or, le 19 juin 2025, date à laquelle nous avons terminé notre audit annuel, le plan d'entreprise pour 2025-2026 à 2029-2030 de la Banque n'avait toujours pas été achevé par la direction ni soumis au ministre. La Banque menait par conséquent ses activités sous les autorisations indiquées dans son dernier plan d'entreprise approuvé.

#### Pourquoi est-ce important?

Comme une société d'État n'a aucun lien de dépendance avec le gouvernement, il est important qu'elle termine et soumette son plan d'entreprise en temps opportun afin de permettre au gouvernement de donner son approbation et d'assurer une surveillance des activités prévues de la société.



## Nos rapports de l'auditeur ont attiré l'attention sur des questions importantes pour deux sociétés d'État

### Société canadienne des postes

Pour une deuxième année de suite, nous avons inclus un paragraphe supplémentaire dans notre rapport d'audit des états financiers de la Société canadienne des postes, que nous avons publié conjointement avec un autre auditeur indépendant. Nous voulions attirer l'attention sur des questions d'importance touchant la situation financière de la Société, présentée dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

Pour l'exercice 2024, la Société canadienne des postes a soumis son plan d'entreprise à son ministre, mais il n'a pas été approuvé. Ce plan décrit ses activités prévues, ses objectifs et ses stratégies ainsi que ses mesures opérationnelles, ses indicateurs de rendement, ses cibles et ses risques pour les cinq années à venir. Cette question ne nous a pas amenés à modifier notre opinion d'audit, car la Société avait soumis son plan à son ministre dans les délais prescrits par la loi. Cependant, les défis auxquels la Société est confrontée et la menace qui pèse sur sa capacité à être financièrement autonome étaient suffisamment importants pour que nous attirions l'attention sur ces questions dans le rapport des auditeurs indépendants.

En novembre 2024, le plan d'entreprise de la Société canadienne des postes pour 2025 a été approuvé par le Conseil du Trésor. Dans ce plan, la Société demandait au gouvernement de lui fournir un milliard de dollars afin de la soutenir durant l'exercice 2025-2026 du gouvernement.

### Office de commercialisation du poisson d'eau douce

En novembre 2023, le gouvernement a annoncé son intention de se départir de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, qui soutient l'industrie de la pêche commerciale intérieure au Canada. Le processus de dessaisissement est en cours. Les états financiers 2024-2025 de l'Office comprenaient des renseignements sur l'état d'avancement du processus de dessaisissement.

Comme nous l'avons fait l'année dernière, étant donné qu'il s'agira d'un changement important pour l'Office, nous avons attiré l'attention sur le dessaisissement prévu dans le rapport de l'auditeur indépendant que nous avons présenté sur les états financiers de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce au 30 avril 2025. Cette question ne nous a pas amenés à modifier notre opinion d'audit à l'égard de ces états financiers.

# Ce qui s'est passé cette année

## **Le gouvernement a fourni un financement supplémentaire à Trans Mountain pour rembourser le financement externe de son projet d'agrandissement**



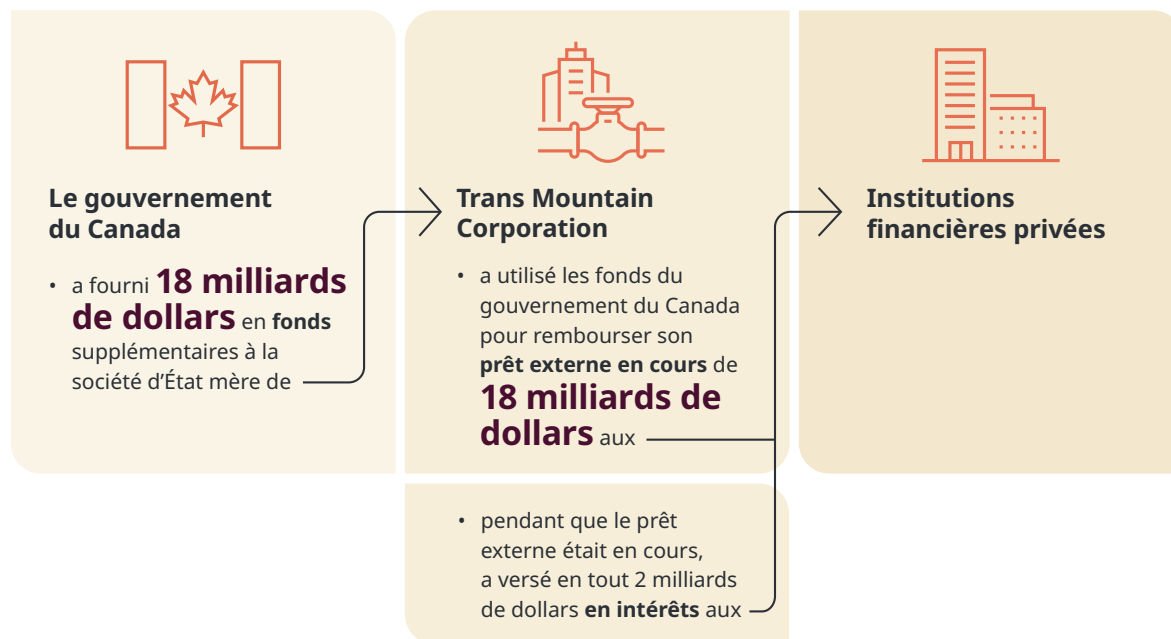
Trans Mountain Corporation exploite un oléoduc et vient de consacrer plusieurs années à la réalisation d'un projet d'agrandissement de son réseau. Le gouvernement avait accordé des prêts en août 2018 pour financer l'achat de l'oléoduc de Trans Mountain et payer une partie des travaux d'agrandissement, qui étaient en cours. Par la suite, en février 2022, le gouvernement avait annoncé qu'il ne dépenserait pas de fonds additionnels sur l'oléoduc et que pour financer le reste du projet, Trans Mountain Corporation devrait se tourner vers des institutions financières privées pour obtenir un financement dont le gouvernement se porterait garant.

Ces trois dernières années, nous avons signalé des conditions qui faisaient peser une incertitude sur la capacité de Trans Mountain Corporation à poursuivre ses activités. Pour ces années, nous avons inclus un paragraphe supplémentaire pour attirer l'attention sur cette question dans notre rapport de l'auditeur indépendant, que nous avons publié conjointement avec un autre auditeur indépendant, sur les états financiers de la Société.

Cette année, la Société a déterminé que l'incertitude sur sa capacité à poursuivre ses activités avait été levée avec le début de l'exploitation de l'oléoduc agrandi le 1<sup>er</sup> mai 2024. À la suite de nos travaux d'audit, nous avons convenu que l'incertitude était effectivement levée, et notre rapport des auditeurs indépendants pour les états financiers de 2024 de la Société ne comprenait pas le paragraphe supplémentaire soulignant cette incertitude.

En décembre 2024, après le début de l'exploitation de l'oléoduc agrandi, le gouvernement a fourni des fonds supplémentaires de 18 milliards de dollars afin que la Société rembourse ce financement externe, ce qui a porté à 35,6 milliards de dollars le montant total dû au gouvernement du Canada. Ces prêts figurent dans les états financiers consolidés de la Corporation de développement des investissements du Canada (la société d'État mère de Trans Mountain Corporation).

Le flux des opérations effectuées durant l'année se terminant le 31 décembre 2024 se résume comme suit :



» Voir la description textuelle de l'élément visuel 1

Le gouvernement a par ailleurs réduit le taux d'intérêt que la Corporation de développement des investissements du Canada doit payer au gouvernement sur ces prêts. Ce nouveau taux d'intérêt était inférieur au taux qui aurait été exigé pour un prêt commercial équivalent. La Corporation de développement des investissements du Canada a conséquemment comptabilisé des avantages s'élevant à 3,5 milliards de dollars, montant qui a été inscrit comme une subvention du gouvernement dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

**35,6  
milliards  
de dollars**

**Montant total dû au  
gouvernement par  
la Corporation de  
développement des  
investissements du Canada  
en lien avec l'oléoduc au  
31 décembre 2024.**

# Le gouvernement a réduit le surplus non autorisé de la Caisse de retraite de la fonction publique

En novembre 2024, il a été annoncé que la Caisse de retraite de la fonction publique, qui verse des prestations aux fonctionnaires fédéraux à la retraite, avait un surplus plus important que ce qui est permis par la loi. Un surplus se produit lorsque l'**actif** d'une caisse de retraite (le montant qu'elle détient) dépasse son **passif** (le montant qu'elle doit). Aux termes de la Loi sur la pension de la fonction publique, un **surplus non autorisé** se produit lorsque le surplus de la Caisse dépasse 25 % de la valeur totale de son passif.

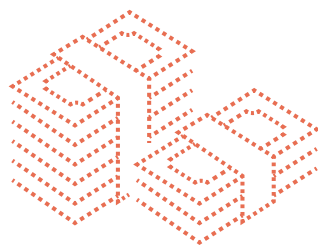
La Loi exige que le gouvernement interrompe ses cotisations d'employeur au fonds de pension lorsque la présidente ou le président du Conseil du Trésor considère qu'un surplus non autorisé existe, aussi longtemps qu'elle ou il juge que ce surplus existe.

Au cours de l'exercice 2024-2025, le gouvernement a transféré ce surplus non autorisé dans le compte général du gouvernement — le « Trésor » — afin de réduire le surplus de la Caisse au montant maximum autorisé par la Loi. Ce transfert n'a eu aucune incidence sur le déficit annuel.



Caisse de retraite de la fonction publique

Surplus de  
1,9 milliard de dollars



Au cours de l'exercice 2024-2025, le gouvernement **a transféré le surplus non autorisé** de 1,9 milliard de dollars, et ce montant **ne sera plus inclus** dans les actifs de retraite du secteur public.

» Voir la description textuelle de l'élément visuel 2



Trésor

1,9 milliard de dollars



Dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, ce montant est désormais inclus dans le **solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie**.

Le transfert du surplus au Trésor a été effectué en trois étapes de décembre 2024 à février 2025. Au cours de cette période, le gouvernement n'a pas cessé ses cotisations d'employeur à la Caisse.

Le gouvernement a indiqué que le surplus serait détenu dans le Trésor le temps qu'il détermine les prochaines étapes, qui n'avaient pas été communiquées au moment de publier le présent commentaire.

Il y a un risque qu'un surplus non autorisé se reproduise. En effet, il est possible que l'actif de la Caisse continue de croître et que le rendement de cet actif soit supérieur aux montants estimés nécessaires pour compenser le passif de la Caisse. Il pourrait alors y avoir un autre surplus non autorisé, auquel cas le gouvernement serait encore une fois dans l'obligation de prendre des mesures pour le réduire.

# Ce qui s'est amélioré cette année

Nous avons remarqué des améliorations dans les secteurs que nous avons signalés dans les commentaires précédents.

## Les Comptes publics du Canada ont été déposés plus tôt



Dans le commentaire de l'année dernière, nous avons noté que le gouvernement avait accusé un retard dans la publication des Comptes publics, déposés au Parlement en décembre 2024 seulement. Cette année, le gouvernement les a déposés au début de novembre 2025. Cela a permis au Parlement et à la population d'accéder plus tôt aux renseignements sur les résultats financiers de l'exercice 2024-2025 du gouvernement pour comprendre comment les fonds publics avaient été dépensés et prendre connaissance du rendement financier du gouvernement. Cela a également permis aux comités parlementaires d'assumer leur rôle de surveillance en temps opportun.

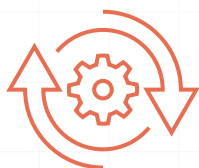
## La direction a résolu les problèmes du Régime de pension de la Force de réserve



Nous avons signalé, l'année dernière, que nous n'avions pas pu achever notre audit du Régime de pension de la Force de réserve pour son exercice se terminant le 31 mars 2023. Cela s'expliquait par le fait que la direction du Régime n'avait pas achevé son évaluation des problèmes liés à l'exactitude et à l'exhaustivité du transfert de certains montants des prestations de retraite du Régime de pension de la Force de réserve à la Pension de retraite des Forces canadiennes.

Cette année, ces éléments ont été résolus, et nous avons formulé une opinion d'audit non modifiée pour les exercices 2023 et 2024. L'audit pour l'exercice 2024 a été achevé à temps. Nous prévoyons que cela sera le cas également pour les prochains exercices.

## Le gouvernement a amélioré la façon dont il comptabilise ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations



Ces deux dernières années, notre commentaire a inclus une observation de la vérificatrice générale sur les **obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**. Il s'agit d'obligations juridiques qui exigent du gouvernement qu'il prenne certaines mesures lorsqu'il met hors service ses immobilisations (c'est-à-dire lorsqu'il cesse définitivement de les utiliser), comme les bâtiments, l'équipement et les véhicules. Le gouvernement doit estimer le coût de ces obligations futures et l'inscrire comme passif dans ses états financiers.

L'année dernière, nous avons remarqué des faiblesses dans la façon dont le gouvernement déterminait le montant de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par exemple, nous avons signalé des problèmes de qualité pour les données de certains ministères et organismes, et la nécessité pour le **Bureau du contrôleur général** de renforcer sa surveillance. Le Bureau du contrôleur général, qui fait partie du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, surveille la gestion financière et les dépenses du gouvernement, et notamment la préparation des états financiers consolidés.

Cette année, les ministères, les organismes et le Bureau du contrôleur général ont apporté des changements à la façon dont ils estiment les montants qu'ils comptabilisent pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Ils ont notamment mis en œuvre une nouvelle façon de faire le suivi de leurs actifs afin d'améliorer la qualité de leurs données, et le Bureau du contrôleur général a accru sa surveillance des organisations fédérales ayant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Nous sommes satisfaits des progrès accomplis par le gouvernement pour donner suite aux recommandations qui avaient fait l'objet de nos observations ces deux dernières années.

### Pourquoi est-ce important?

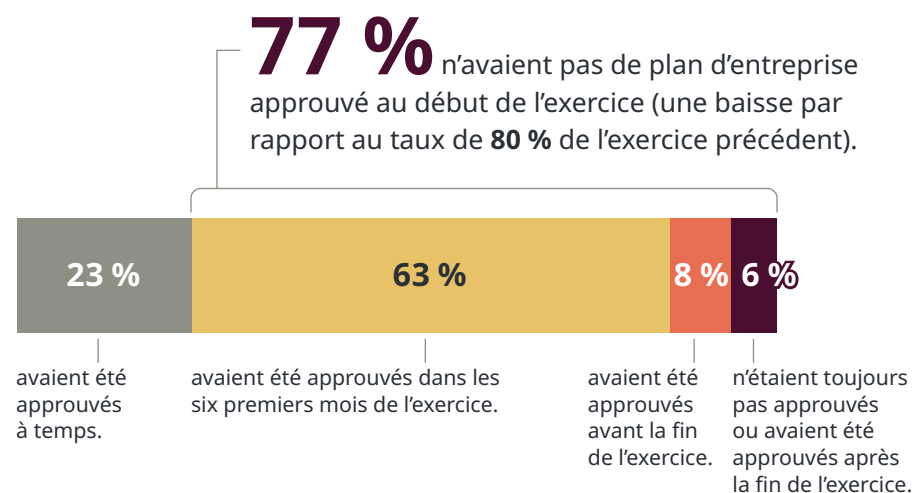
Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du gouvernement constituent un passif important, et l'inscription de ce passif dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada doit être faite avec exactitude.

# Ce qui a soulevé des préoccupations

## Encore une fois, les plans d'entreprise de la plupart des sociétés d'État n'avaient pas été approuvés à temps

Les sociétés d'État, qui mènent leurs activités sans lien de dépendance avec le gouvernement, se dotent de plans d'entreprise qui établissent leurs activités et leur stratégie pour les cinq années à venir. La plupart des sociétés d'État soumettent chaque année leur plan d'entreprise à leur ministre responsable en vue de le faire approuver par le Conseil du Trésor. Certaines sociétés d'État ne sont pas tenues de préparer un plan d'entreprise. Si le plan d'une société d'État n'est pas approuvé, celle-ci doit poursuivre ses activités dans le cadre de son dernier plan approuvé. Elle ne peut cependant pas entreprendre de changements ou d'activités qui ne sont pas conformes au dernier plan approuvé.

Parmi les 35 sociétés d'État dont nous avons audité les états financiers de 2024-2025 et qui avaient préparé un plan d'entreprise :

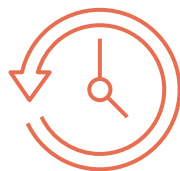


» Voir la description textuelle de l'élément visuel 3

### Pourquoi est-ce important?

Si une société d'État souhaite mettre en œuvre des changements ou des activités supplémentaires pour l'aider à remplir son mandat, elle doit obtenir du gouvernement, en temps opportun, l'approbation de son plan d'entreprise. Comme nous l'avons mentionné plus haut dans la section sur nos opinions d'audit, une approbation tardive a entraîné des difficultés pour la Société canadienne des postes.

## Des retards ont persisté dans la nomination des membres du conseil d'administration des sociétés d'État



Lors de nos audits financiers des sociétés d'État, nous examinons le statut des nominations des membres externes des conseils d'administration et autres organes de gouvernance similaires. Un conseil d'administration surveille la gestion de chaque société d'État et demande à la direction de rendre compte de son rendement.

Pour la plupart des sociétés d'État, il incombe à leur ministre de nommer les membres du conseil d'administration, avec l'approbation de la **gouverneure en conseil** ou du **gouverneur en conseil**. L'expression « gouverneure ou gouverneur en conseil » signifie que la gouverneure générale ou le gouverneur général agit sur recommandation du Cabinet en tant qu'organe exécutif officiel, conférant un caractère juridique aux décisions du Cabinet.

Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée déterminée. Il est important d'échelonner les nominations dans le temps pour éviter une perte de connaissances et de savoir-faire qui pourrait amener le conseil à manquer de cohérence dans sa surveillance et ses orientations stratégiques. Dans le cas de la majorité des sociétés d'État, quand le mandat initial d'une administratrice ou d'un administrateur arrive à échéance, cette personne peut choisir de demeurer en poste jusqu'à ce que la personne qui lui succédera soit nommée.

Dans notre commentaire sur les audits financiers de 2018-2019, nous avons fait rapport sur les nominations au conseil d'administration des 42 sociétés d'État mères qui faisaient l'objet de nos audits. Nous avons constaté que 31 % des sociétés d'État avaient connu des retards dans la nomination des membres de leur conseil d'administration.

### Pourquoi est-ce important?

Le conseil d'administration est chargé de définir l'orientation stratégique de la société d'État, de protéger ses ressources, de surveiller son rendement et d'en rendre compte au gouvernement. Des retards dans la nomination de ses membres peuvent nuire à sa capacité de jouer son rôle clé de gouvernance. Dans certains cas, le conseil peut même ne pas compter suffisamment de membres pour prendre les décisions qui s'imposent.

Pour le commentaire de cette année, nous avons effectué un suivi sur cette question et avons constaté que 80 % des sociétés d'État que nous avons auditées (soit 33 sur 41) avaient connu des retards dans la nomination des membres de leur conseil d'administration.



En 2024-2025, nous avons audité les états financiers de  
**41 sociétés d'État mères.**



**33** connaissaient un **retard** dans le processus de nomination pour les postes vacants et les mandats expirés.



**5** comptaient dans leur conseil au moins une ou un membre dont le mandat était **expiré depuis au moins 1 an**, et dans 3 cas, le mandat était expiré depuis au moins 3 ans.



**8** ne connaissaient **aucun retard** dans la nomination des membres de leur conseil.



**2** comptaient dans leur conseil au moins une ou un membre dont le mandat **expirait dans les 6 mois suivants.**

» Voir la description textuelle de l'élément visuel 4

# Ce que nous avons à dire sur les programmes de prestations liées à la COVID-19

Au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis le début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, le gouvernement a dépensé plus de 270 milliards de dollars pour des programmes de soutien direct du revenu des personnes et des entreprises. Dans nos commentaires sur les audits financiers, nous avons résumé les effets de ces programmes sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

Le gouvernement avait aussi un programme pour fournir des prêts aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif par l'intermédiaire du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Les effets de ce programme sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada sont résumés dans une section distincte ci-dessous.

## Le gouvernement a fait rapport sur les prestations liées à la COVID-19 versées en trop ou versées à des bénéficiaires inadmissibles

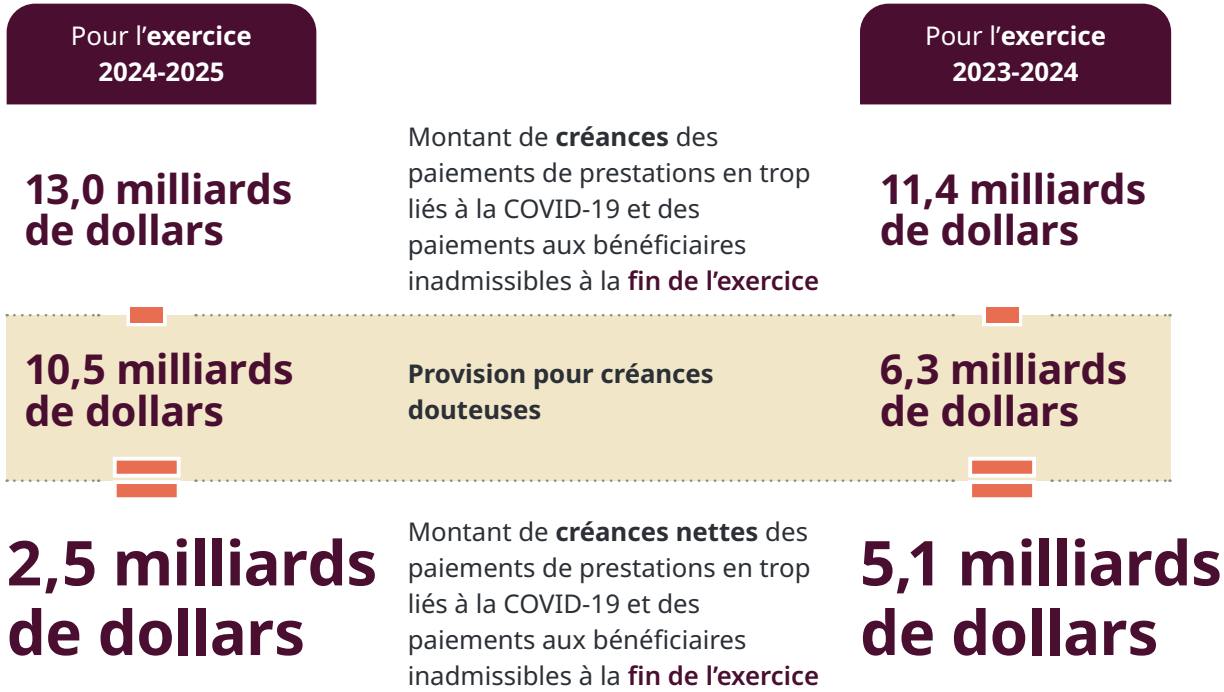


Dans les cas où le gouvernement a déterminé qu'il avait versé des prestations à des bénéficiaires non admissibles ou des paiements en trop à des bénéficiaires admissibles, il a comptabilisé ces montants dans les **créances**, c'est-à-dire les montants dus au gouvernement. Le gouvernement a fourni des renseignements sur ces créances dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés.

Comme pour toute créance, étant donné que certains montants risquent de ne pas être remboursés, le gouvernement a estimé une provision pour les pertes prévues, appelée la **provision pour créances douteuses**.

Au 31 mars 2025, la provision pour créances douteuses pour les programmes de prestations liées à la COVID-19 s'élevait à **10,5 milliards de dollars**. Ce montant fait partie du montant total de la provision pour créances douteuses présentée à la note 17 des états financiers consolidés.

Les programmes de prestations liées à la COVID-19 pour les personnes et les entreprises au Canada ont eu les effets suivants sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada :



» Voir la description textuelle de l'élément visuel 5

**Pourquoi est-ce important?**

Certains des montants dus par les bénéficiaires ont plusieurs années de retard, et la provision pour créances douteuses continue d'augmenter. À mesure que le temps passe, le risque de perte de fonds publics augmente, car ces montants deviennent de plus en plus difficiles à recouvrer.



## La provision pour pertes éventuelles sur les prêts accordés au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes est en augmentation

Dans le cadre d'un autre programme de prestations liées à la COVID-19, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le gouvernement a accordé des prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif. Exportation et développement Canada a géré ce programme et fourni des prêts allant jusqu'à 60 000 \$ par bénéficiaire.

Le gouvernement a prêté un total de **49,1 milliards de dollars** dans le cadre de ce programme. Il a fait grâce d'une partie des prêts, jusqu'à concurrence de 33 %, aux bénéficiaires qui remboursaient le reste de leur prêt avant une date précise. Pour les autres, les intérêts commençaient à s'accumuler après la date d'échéance.

Au 31 mars 2025, des prêts totalisant environ

**7,8 milliards de dollars**  
devaient encore être remboursés



Comme certains prêts restants risquaient de ne pas être remboursés, le gouvernement a estimé une **provision pour pertes éventuelles** de **5,4 milliards de dollars**

Cela a laissé un **solde net de prêts à recevoir** de **2,4 milliards de dollars**

» Voir la description textuelle de l'élément visuel 6

La provision pour pertes éventuelles de 5,4 milliards de dollars a augmenté par rapport aux 4,9 milliards de dollars enregistrés à la fin de l'exercice précédent. Ces montants sont indiqués à la note 20 des états financiers consolidés du gouvernement du Canada au poste du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Dans notre rapport d'audit de performance 8 de 2024, « **Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes** », nous avons souligné le fait que les prêts avaient été distribués rapidement, mais que certains montants avaient été versés à des bénéficiaires non admissibles. Nous avons recommandé qu'Exportation et développement Canada identifie l'ensemble des bénéficiaires non admissibles et qu'elle recouvre ces montants. Exportation et développement Canada n'a accepté qu'en partie notre recommandation et a soumis son plan d'action au Parlement.

Exportation et développement Canada a déclaré qu'elle entreprendrait ce travail seulement si elle trouvait des options viables pour recouvrer les paiements des bénéficiaires non admissibles. Comme nous l'avons mentionné dans le commentaire de l'an dernier, malgré le travail effectué par le gouvernement, nous demeurons préoccupés que les montants importants versés à des bénéficiaires non admissibles puissent ne pas être déterminés ou recouvrés.

### Pourquoi est-ce important?

Plusieurs années se sont écoulées depuis le début du programme. Plus le temps passe, plus il sera difficile de déterminer les montants versés aux bénéficiaires inadmissibles et de les recouvrer. Le gouvernement devrait poursuivre ses efforts afin de recouvrer le plus de prêts en défaut possible.

# Les observations de la vérificatrice générale sur les états financiers consolidés de 2024-2025

Par ses observations, la vérificatrice générale donne des explications sur les éléments importants qui ont été relevés lors de l'audit des états financiers consolidés du gouvernement du Canada et qu'elle juge dignes de l'intérêt des parlementaires.

## Les changements au processus de préparation des états financiers consolidés se poursuivent



Dans notre commentaire de l'année dernière, nous avons relevé des occasions pour le Bureau du contrôleur général d'améliorer la préparation des états financiers consolidés du gouvernement du Canada. Cette année, le Bureau du contrôleur général a apporté des améliorations.

### Pourquoi est-ce important?

Les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, qui font partie des Comptes publics du Canada, sont un important document de reddition de comptes. Ces états financiers permettent à la population canadienne de connaître la manière dont le gouvernement gère les fonds publics, et ils ferment la boucle de reddition de comptes pour ce qui est des promesses et des engagements qui ont été faits dans le budget du gouvernement.

|  <b>Occasions d'amélioration<br/>relevées dans notre<br/>commentaire de l'année dernière</b> |  <b>Mesures prises par le Bureau<br/>du contrôleur général</b>                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Améliorer le processus<br/>pour déterminer, évaluer et<br/>prévenir les principaux risques<br/>pesant sur la préparation des<br/>états financiers</b>                      | Un cadre de gestion du risque était en cours d'élaboration afin d'orienter le processus pour déterminer, évaluer et prévenir les principaux risques pesant sur la préparation des états financiers.                                                                                                                                                                                    |
| <b>Améliorer la cohérence du<br/>traitement comptable pour<br/>l'ensemble des ministères et<br/>des organismes</b>                                                            | Des séances de formation ont été offertes aux ministères et aux organismes.<br><br>Des rapports plus détaillés sur les transactions importantes ont été demandés aux ministères et aux organismes.                                                                                                                                                                                     |
| <b>Réduire le nombre d'erreurs dans<br/>l'état des flux de trésorerie</b>                                                                                                     | Des directives supplémentaires ont été données aux ministères et aux organismes sur la façon de préparer l'état des flux de trésorerie.<br><br>Un nouveau questionnaire obligatoire était exigé des ministères et organismes pour déterminer leurs ajustements à l'état des flux de trésorerie.<br><br>Des examens supplémentaires de l'état des flux de trésorerie ont été effectués. |
| <b>Accroître la surveillance des<br/>estimations importantes</b>                                                                                                              | Un examen plus exhaustif du caractère raisonnable des estimations importantes a été effectué par la haute direction.                                                                                                                                                                                                                                                                   |

Durant notre audit des états financiers 2024-2025 du gouvernement, nous avons remarqué des améliorations dans certains secteurs où le Bureau du contrôleur général avait apporté des changements. Par exemple, nous n'avons relevé aucune erreur dans l'état des flux de trésorerie cette année, et il y avait des améliorations dans le processus d'inscription des estimations importantes.

Au cours de l'exercice 2025-2026, alors que le Bureau du contrôleur général finalisera son cadre d'évaluation des risques et que des changements à plus long terme auront été mis en place, nous examinerons et analyserons l'incidence de ces changements sur les états financiers consolidés afin d'évaluer pleinement leur mise en œuvre.

## Nous continuons de relever des erreurs dans la paye des fonctionnaires



Nous avons à nouveau testé l'exactitude d'un échantillon de transactions dans le système gérant la paye des fonctionnaires du gouvernement fédéral. Depuis le lancement du système Phénix en 2016, nous avons indiqué dans notre commentaire le nombre d'erreurs relevées dans la paye.

Nous avons constaté une **erreur** dans la rémunération de base ou d'intérim de **29 %** des fonctionnaires de notre échantillon pour l'exercice 2024-2025, comparativement à 32 % pour l'exercice précédent. Au 31 mars 2025, des erreurs que nous avons relevées précédemment **nécessitaient toujours des corrections** pour **21 %** des fonctionnaires de notre échantillon — une augmentation par rapport aux 14 % de l'exercice précédent.

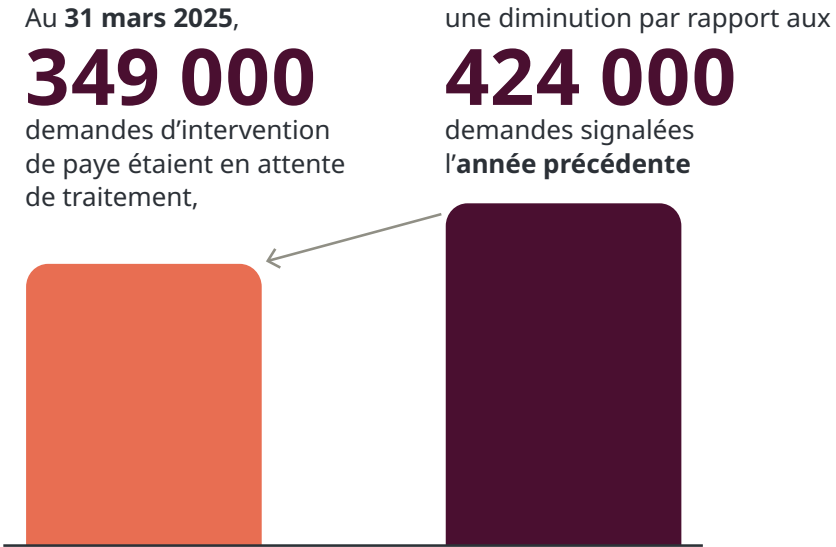
Cette année encore, nous avons constaté que les erreurs n'étaient pas attribuables au système Phénix, mais plutôt à des erreurs de saisie de données ou à des retards dans le traitement des modifications de la paye. Tous les ministères et organismes qui se servent du système Phénix ont la responsabilité de fournir des renseignements exacts et opportuns sur les modifications de la paye ayant une incidence sur leur personnel. La paye de 29 % des fonctionnaires de notre échantillon contenait des erreurs. Dans le cas d'environ deux tiers de ces 29 %, ces erreurs étaient imputables à une mauvaise saisie de données, et pour environ un autre tiers, elles étaient imputables à des retards accusés dans le traitement des modifications de la paye.

### Pourquoi est-ce important?

Les erreurs persistantes dans la paye ont des répercussions sur un grand nombre de fonctionnaires. Il importe que le personnel soit payé correctement et à temps.

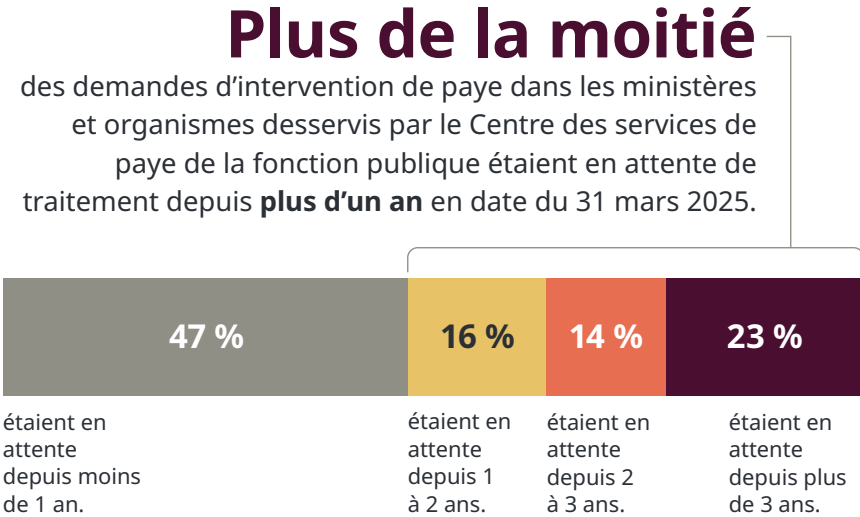
Dans l'ensemble, les erreurs que nous avons relevées n'ont pas eu d'effet important sur les états financiers consolidés. C'est pourquoi nous avons conclu que les états financiers consolidés du gouvernement du Canada de 2024-2025 donnaient une image fidèle des charges salariales.

Le nombre de **demandes d'intervention de paye en attente a diminué** au cours de l'exercice 2024-2025, comme l'a indiqué le Centre des services de paye de la fonction publique, le service au sein de Services publics et Approvisionnement Canada qui assure le traitement de la paye de 49 ministères et organismes. Les « demandes d'intervention de paye » sont des demandes de modification de la paye des fonctionnaires, pour des raisons telles qu'une promotion, la modification des renseignements personnels ou la correction d'une erreur de paye.



» Voir la description textuelle de l'élément visuel 7

Certaines demandes sont en attente depuis longtemps. Bien qu'il y ait eu une diminution au cours de cet exercice, l'arriéré des demandes d'intervention de paye demeure élevé. Il est important que le gouvernement réduise cet arriéré et qu'il règle ces problèmes, notamment pour éviter que ces problèmes se transposent dans le système de paye qui remplacera Phénix.



» Voir la description textuelle de l'élément visuel 8

Le gouvernement a également des cas non réglés de paiements versés en trop aux fonctionnaires. Certains montants sont en souffrance depuis plusieurs années.

**Services publics et Approvisionnement Canada indiquait, en se basant sur les données du système de paye, qu'en date du 31 mars 2025 :**

- le Centre des services de paye de la fonction publique s'employait à recouvrer des paiements en trop totalisant plus de **472 millions de dollars** (comparativement à 488 millions de dollars au 31 mars 2024);
- environ 48 % de ces paiements en trop étaient en attente de traitement depuis plus de 5 ans (comparativement à 40 % l'année précédente);
- le gouvernement avait évalué les montants à recevoir et inscrit une provision pour créances douteuses de **164 millions de dollars**. Le montant net des paiements en trop à recevoir était donc de **308 millions de dollars**.

**Pourquoi est-ce important?**

Les chances de recouvrer les montants dus risquent de s'amenuiser avec le temps. Le gouvernement pourrait être amené à radier certains montants.

Pour corriger les problèmes de paye, le gouvernement compte notamment sur le remplacement du système Phénix par un nouveau système de ressources humaines et de paye, Dayforce. En juin 2025, le gouvernement a annoncé qu'il irait de l'avant avec la phase finale de développement et d'essai du système Dayforce. Il a indiqué qu'il terminerait la configuration du système d'ici juin 2026 et commencerait alors la mise à l'essai auprès de certains ministères. La mise en œuvre du système pour l'ensemble des ministères et organismes serait réalisée par phases à compter de juillet 2027.

Notre bureau effectue un audit de performance de la modernisation du système de paye, dont le rapport est prévu pour 2026.

## Nous avons constaté des déficiences dans le contrôle des dépenses d'exploitation et des stocks à la Défense nationale



En juin 2025, le gouvernement a annoncé qu'il augmenterait ses dépenses pour les initiatives liées à la défense au cours de l'exercice 2025-2026 et des exercices suivants. Ce plan prévoit une augmentation des dépenses dans plusieurs secteurs, y compris les immobilisations, les stocks, les salaires et d'autres dépenses à la Défense nationale. Avec cette augmentation des dépenses, il est important que le Ministère dispose de solides contrôles de gestion des finances. Pendant nos travaux d'audit pour l'exercice 2024-2025, nous avons constaté des erreurs dans deux secteurs : les dépenses d'exploitation et les stocks.

### Dépenses d'exploitation

Chaque année lors de notre audit, nous testons un échantillon des dépenses d'exploitation du Ministère. Pour l'audit de 2024-2025, nous avons relevé des erreurs indiquant qu'il y avait des faiblesses dans les procédures comptables et des déficiences dans les contrôles pour la comptabilisation de ces dépenses.

Nous avons relevé certaines dépenses de l'exercice 2024-2025 qui n'auraient pas dû être comptabilisées, étant donné que les biens et services en question n'avaient pas été reçus avant la fin de l'exercice. Lorsque les montants ne sont pas comptabilisés dans l'exercice approprié, cela met en cause l'exactitude des comptes publics et nuit à la capacité d'effectuer une comparaison avec les budgets établis pour l'exercice.

Nous avons relevé des erreurs dans **6 %** des échantillons de dépenses que nous avons testés pour 2024-2025, ces dépenses ayant été inscrites dans le mauvais exercice.

Cette situation s'est traduite par une **surévaluation combinée des dépenses** estimée à **846 millions de dollars** ainsi que par une surévaluation du déficit annuel.

## Gestion des stocks et des éléments d'actif groupés

Depuis plus de vingt ans, nous exprimons des préoccupations quant au fait que la Défense nationale éprouve des difficultés à comptabiliser correctement les quantités et la valeur de ses stocks et de ses **éléments d'actif groupés**, qui sont des immobilisations corporelles gérées comme des stocks. Le Ministère gère les deux tiers de la valeur des stocks du gouvernement et la totalité de ses éléments d'actif groupés.

En 2016, la Défense nationale a produit un plan d'action pour améliorer sa gestion des stocks. Comme nous l'avons mentionné dans le commentaire de l'an dernier, l'engagement final consistait à mettre en œuvre un système moderne de lecture optique et de codage à barres. Les travaux de mise en œuvre de ce système sont toujours en cours. Le Ministère prévoit que le système sera entièrement opérationnel durant l'exercice 2030-2031, soit quatre ans après la date prévue initialement.

Lors de l'audit de cette année, nous avons à nouveau relevé des erreurs dans les stocks et les éléments d'actif groupés.

Nous avons relevé des **erreurs** dans les quantités, l'évaluation ou le classement dans **12 %** des échantillons que nous avons testés pour **2024-2025** (comparativement à 20 % pour 2023-2024).

Cette situation s'est traduite par une **surévaluation combinée des stocks et des éléments d'actif groupés** estimée à **185 millions de dollars** pour **2024-2025** (comparativement à une sous-évaluation de 194 millions de dollars pour 2023-2024).

Le Ministère doit continuer de travailler à la mise en œuvre de son plan d'action pour les stocks afin de veiller à ce qu'il réponde aux échéanciers révisés. Il doit également effectuer un examen exhaustif et mettre en œuvre les changements prévus à ses contrôles internes des dépenses. Le Ministère a affirmé s'être engagé à travailler à un plan d'action qui réglera ces problèmes.

### Pourquoi est-ce important?

Étant donné que la Défense nationale prévoit augmenter ses dépenses au cours des prochaines années, des améliorations aux contrôles internes sont de mise. Ces améliorations permettront de veiller à l'exactitude et à la fiabilité de l'information financière pour assurer une gestion des budgets et une prise de décisions efficaces et être en mesure de répondre aux besoins des Forces armées canadiennes.

## Des améliorations sont toujours nécessaires pour les contrôles généraux informatiques



Chaque année, dans le cadre de notre audit financier, nous examinons certains contrôles généraux utilisés par le gouvernement pour assurer l'intégrité des données financières dans ses systèmes informatiques. Les données stockées dans ces systèmes sont utilisées pour préparer des rapports financiers, comme les Comptes publics du Canada.

Pour une troisième année, nos tests des **contrôles généraux informatiques** ont révélé que des problèmes persistaient dans les contrôles visant l'accès aux principaux systèmes stockant et traitant les données liées aux paiements, aux reçus et aux documents comptables.

En effet, certaines personnes avaient accès à des systèmes et à des bases de données du gouvernement dont elles n'avaient pas besoin pour s'acquitter de leurs fonctions. Des contrôles auraient dû être en place pour refuser cet accès ou pour le détecter ultérieurement. Cet accès donnait à ces personnes la possibilité d'apporter des changements aux systèmes et aux données financières du gouvernement, ce qui représente un risque accru de fraude, d'atteinte à la vie privée ou d'autres actes répréhensibles.

Bien que le gouvernement ait fait des progrès dans la prévention de certains risques liés à l'accès, certaines déficiences persistaient au sein de Services partagés Canada, le ministère responsable de fournir des services informatiques aux organisations fédérales. Pour cette raison, nous avons effectué des travaux d'audit additionnels. Nous n'avons toutefois constaté aucune modification inappropriée des données ni aucune atteinte aux données en raison d'un accès inapproprié.

Comme les mesures nécessaires pour remédier aux déficiences n'étaient pas achevées au 31 mars 2025, il nous était impossible, cette année encore, de nous fier aux contrôles généraux informatiques des principaux systèmes. Or, ces systèmes sont importants pour le gouvernement. Nous encourageons Services partagés Canada à régler les déficiences restantes au cours de la prochaine année.

### Pourquoi est-ce important?

Les données qui sont essentielles à la préparation des états financiers consolidés du gouvernement sont stockées dans les systèmes où nous avons constaté des déficiences. En l'absence de contrôles d'accès appropriés, les données risquent d'être incomplètes, inexactes ou compromises. Trois années se sont écoulées depuis que nous avons constaté ces problèmes de contrôle d'accès pour la première fois. Plus ces problèmes persistent et plus le risque que les données soient compromises est élevé. Le fait de ne pas pouvoir compter sur les contrôles généraux informatiques nuit par ailleurs à l'efficacité de nos travaux d'audit.

# Ce que nous avons également observé

## Présentation de l'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance

Il y a eu de nombreux développements cette année concernant la présentation de l'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance par les organisations fédérales.

### Pourquoi est-ce important?

Il est important que les rapports sur la durabilité soient établis de façon uniforme et transparente afin de fournir aux décideuses et décideurs des renseignements fiables. Une telle approche permet également d'apporter plus de clarté sur la contribution des organisations fédérales aux engagements nationaux et internationaux à long terme en matière de durabilité.

## La présentation d'information sur la durabilité s'est accrue

Le gouvernement fédéral a exigé plus d'information sur la durabilité des organisations fédérales afin de renforcer la responsabilisation et la transparence à l'égard de la durabilité des résultats pour la population canadienne. L'exercice 2024-2025 a été une année marquante pour l'augmentation du nombre de rapports publics sur la durabilité et les questions environnementales, sociales et de gouvernance de la part des organisations fédérales et des organisations assujetties à la réglementation fédérale.



Plus de **90**

entités fédérales ont publié leur **rapport sur la Stratégie fédérale de développement durable** au titre de la Loi fédérale sur le développement durable.



**1er**

rapport annuel sur les **risques financiers liés au climat** et les occasions d'adopter des mesures clés pour l'administration publique fédérale publié par le ministère des Finances Canada au titre de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité.



**10**

institutions financières sous réglementation fédérale (notamment des banques et des groupes d'assurance) ont produit un rapport sur les **risques financiers liés aux changements climatiques**, comme l'exige le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et suivant le guide du Bureau intitulé « Gestion des risques climatiques ».



**1er**

rapport annuel exigé par la **Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement**, publié par Sécurité publique Canada.

» Voir la description textuelle de l'élément visuel 9

## La reddition de comptes des sociétés d'État sur les risques financiers liés aux changements climatiques s'est renforcée

Le budget fédéral de 2021 exigeait des sociétés d'État qu'elles rendent compte de leurs risques et des occasions liés au climat en adoptant le cadre élaboré par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, qui œuvre à l'échelle internationale.



» Voir la description textuelle de l'élément visuel 10

Les sociétés d'État en sont à différents niveaux de maturité pour ce qui est de la reddition de comptes à l'égard de leurs risques et occasions liés au climat. Nous les encourageons à continuer d'intensifier leurs efforts de présentation d'information et à se conformer davantage au cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

### Pourquoi est-ce important?

Le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques permet de fournir des renseignements fiables, uniformes et comparables d'une organisation à l'autre. En adoptant ce cadre, les sociétés d'État favorisent une plus grande transparence sur la façon dont elles harmonisent leurs activités avec les engagements du gouvernement fédéral en matière de changements climatiques et de présentation de l'information.

## Les normes d'information sur la durabilité ont continué de se développer

Les normes visant la présentation d'information sur la durabilité ont continué de se développer à l'échelle nationale et internationale. Voici les événements de cette année :

- Le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité a publié son plan stratégique inaugural pour 2025-2028 visant l'élaboration de normes canadiennes d'information sur la durabilité.
- Le Conseil des normes d'audit et de certification du Canada a continué de peaufiner son projet de norme d'assurance en matière de durabilité, « Exigences générales relatives aux missions de certification en matière de durabilité ».
- Le Conseil des normes comptables internationales du secteur public a proposé une norme d'information sur les changements climatiques pour les entités du secteur public. La phase 1 devrait être publiée d'ici la fin de 2025 et la phase 2, d'ici la fin de 2026.

### Pourquoi est-ce important?

Ces normes favoriseront la présentation d'informations plus complètes sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance et amélioreront la crédibilité, la transparence et la fiabilité de l'information.

## Changements à venir dans les normes comptables du secteur public



Le gouvernement se base sur les Normes comptables pour le secteur public dans la préparation de ses états financiers consolidés. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié des normes révisées qui comprennent un nouveau **cadre conceptuel** ainsi qu'une nouvelle norme, SP 1202, « Présentation des états financiers ». Un cadre conceptuel est un ensemble structuré de principes qui orientent la comptabilité et la présentation de l'information financière. Ces changements s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

### Le Conseil a révisé le cadre conceptuel afin de :

- maintenir sa pertinence;
- répondre aux préoccupations sur sa compatibilité avec l'environnement du secteur public et aux questions des parties intéressées et touchées concernant d'autres normes.

**Le nouveau cadre conceptuel et la norme SP 1202 devraient entraîner les changements suivants :**

- des changements structurels importants à deux états financiers pour faciliter la compréhension des résultats financiers;
- l'exigence que le passif soit divisé entre passif financier et passif non financier, ce qui n'est pas toujours simple.

Étant donné la portée de ces changements, il est important pour les entités qui utilisent les Normes comptables pour le secteur public de faire preuve de prévoyance. Ces changements s'appliqueront aux états financiers consolidés du gouvernement du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027. Le Bureau du contrôleur général, qui fait partie du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, s'est doté d'un plan d'action pour gérer ces changements à l'échelle du gouvernement.

# Annexe —

## Description textuelle des éléments visuels

### Élément visuel 1 — Description textuelle

Cette infographie illustre sommairement le flux des opérations concernant Trans Mountain Corporation effectuées au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. Les opérations suivantes ont été effectuées :

Le gouvernement du Canada a fourni 18 milliards de dollars en fonds supplémentaires à la société d'État mère de Trans Mountain Corporation.

Trans Mountain Corporation a utilisé ces fonds pour rembourser son prêt externe en cours de 18 milliards de dollars aux institutions financières privées. Pendant toute la durée du prêt, Trans Mountain Corporation a versé en tout 2 milliards de dollars en intérêts aux institutions financières privées.

» Retour à l'élément visuel 1

### Élément visuel 2 — Description textuelle

Cette infographie illustre le transfert d'un surplus de la Caisse de retraite de la fonction publique au Trésor.

Au cours de l'exercice 2024-2025, le gouvernement a transféré au Trésor le surplus non autorisé de 1,9 milliard de dollars de la Caisse de retraite de la

fonction publique. Ce montant ne sera plus inclus dans les actifs de retraite du secteur public.

Dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, ce montant de 1,9 milliard de dollars est désormais inclus dans le solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

» Retour à l'élément visuel 2

### Élément visuel 3 — Description textuelle

Ce diagramme à barres montre que, parmi les 35 sociétés d'État dont nous avons audité les états financiers de 2024-2025 et qui avaient préparé un plan d'entreprise, 77 % n'avaient pas un plan d'entreprise approuvé au début de l'exercice, une baisse par rapport au taux de 80 % de l'exercice précédent.

Ce taux de 77 % est réparti de la façon suivante :

- Dans 63 % des cas, le plan avait été approuvé dans les six premiers mois de l'exercice;
- Dans 8 % des cas, le plan avait été approuvé avant la fin de l'exercice;
- Dans 6 % des cas, le plan n'était toujours pas approuvé ou avait été approuvé après la fin de l'exercice.

Pour le reste des sociétés d'État, soit 23 %, le plan d'entreprise avait été approuvé à temps.

» Retour à l'élément visuel 3

### Élément visuel 4 — Description textuelle

Ce diagramme à barres montre qu'en 2024-2025, nous avons audité les états financiers de 41 sociétés d'État mères.

Parmi ces sociétés d'État, 33 connaissaient un retard dans le processus de nomination au conseil d'administration pour les postes vacants et les mandats expirés. Parmi ces 33 sociétés d'État, 5 comptaient dans leur conseil au moins une ou un membre dont le mandat était expiré depuis au moins un an, et 3 comptaient au moins une ou un membre dont le mandat était expiré depuis au moins trois ans.

Les huit autres sociétés d'État ne connaissaient aucun retard dans la nomination des membres de leur conseil d'administration. Deux de ces huit sociétés d'État comptaient dans leur conseil au moins une ou un membre dont le mandat expirait dans les six mois suivants.

» Retour à l'élément visuel 4

## Élément visuel 5 — Description textuelle

Ce diagramme illustre les effets des paiements de prestations en trop liés à la COVID-19 et des paiements aux bénéficiaires inadmissibles sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada. Deux colonnes montrent la façon dont le montant des créances nettes a été calculé pour les deux derniers exercices.

Pour l'exercice 2024-2025, le calcul allait comme suit :

- 13,0 milliards de dollars : montant de créances des paiements de prestations en trop liés à la COVID-19 et des paiements aux bénéficiaires inadmissibles à la fin de l'exercice
- Moins 10,5 milliards de dollars : provision pour créances douteuses
- Résultat, 2,5 milliards de dollars : montant de créances nettes des paiements de prestations en trop liés à la COVID-19 et des paiements aux bénéficiaires inadmissibles à la fin de l'exercice

Pour l'exercice 2023-2024, le calcul allait comme suit :

- 11,4 milliards de dollars : montant de créances des paiements de prestations en trop liés à la COVID-19 et des paiements aux bénéficiaires inadmissibles à la fin de l'exercice
- Moins 6,3 milliards de dollars : provision pour créances douteuses

- Résultat, 5,1 milliards de dollars : montant de créances nettes des paiements de prestations en trop liés à la COVID-19 et des paiements aux bénéficiaires inadmissibles à la fin de l'exercice

[» Retour à l'élément visuel 5](#)

## Élément visuel 6 — Description textuelle

Ce diagramme à barres montre qu'au 31 mars 2025, environ 7,8 milliards de dollars en prêts liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes n'avaient toujours pas été remboursés.

Comme certains prêts restants risquaient de ne pas être remboursés, le gouvernement a estimé une provision de 5,4 milliards de dollars pour pertes éventuelles sur les prêts. Ce qui a laissé un solde net de prêts à recevoir de 2,4 milliards de dollars.

[» Retour à l'élément visuel 6](#)

## Élément visuel 7 — Description textuelle

Ce diagramme à barres montre qu'au 31 mars 2025, 349 000 demandes d'intervention de paye étaient en attente de traitement, ce qui représente une diminution par rapport aux 424 000 demandes signalées l'année précédente.

[» Retour à l'élément visuel 7](#)

## Élément visuel 8 — Description textuelle

Ce diagramme à barres montre les demandes d'intervention de paye toujours en attente de traitement au 31 mars 2025.

Plus de la moitié des demandes d'intervention de paye dans les ministères et organismes desservis par le Centre des services de paye de la fonction publique étaient en attente de traitement depuis plus d'un an :

- 16 % des demandes étaient en attente depuis un à deux ans;
- 14 % étaient en attente depuis deux à trois ans;
- 23 % étaient en attente depuis plus de trois ans.

Le reste des demandes d'intervention de paye en attente de traitement, soit 47 %, l'étaient depuis moins d'un an.

[» Retour à l'élément visuel 8](#)

## Élément visuel 9 — Description textuelle

Cette infographie montre quatre principaux développements ayant eu lieu cette année concernant la présentation de l'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance et les initiatives de durabilité au Canada.

Encadré 1 : Plus de 90 entités fédérales ont publié leur rapport sur la Stratégie fédérale de développement durable aux termes de la Loi fédérale sur le développement durable.

Encadré 2 : Le premier rapport annuel sur les risques financiers liés au climat et les occasions d'adopter des mesures clés pour l'administration publique fédérale a été publié par le ministère des Finances Canada au titre de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité.

Encadré 3 : Dix institutions financières sous réglementation fédérale (notamment des banques et des groupes d'assurance) ont produit un rapport sur les risques financiers liés aux changements climatiques comme l'exige le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et suivant le guide du Bureau intitulé « Gestion des risques climatiques ».

Encadré 4 : Le premier rapport annuel exigé par la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement a été publié par Sécurité publique Canada.

» Retour à l'élément visuel 9

## Élément visuel 10 — Description textuelle

Ce diagramme à barres montre que parmi les sociétés d'État mères et filiales dont nous avons audité les états financiers, 48 avaient l'obligation de rendre compte de leurs risques en matière de climat.

Parmi ces 48 sociétés d'État, 18, qui détenaient pour plus de 1 milliard de dollars d'actifs, devaient déclarer leurs risques au plus tard en 2022. Les 18 sociétés d'État avaient déposé leur rapport.

Les 30 autres sociétés d'État, qui détenaient pour moins de 1 milliard de dollars d'actifs, devaient déclarer leurs risques au plus tard en 2024. Parmi celles-ci, 19 avaient déposé leur rapport, tandis que les 11 autres ne l'avaient pas encore fait.

» Retour à l'élément visuel 10